

Ouverture de la 3ème année de licence filière musique à Bordeaux

mercredi 16 juillet 2014, par L'Insatiable

L'Université de Bordeaux-Montaigne ouvre dès la rentrée prochaine sa 3ème année de Licence « Chanson d'expression française, jazz et musiques actuelles » aux candidats titulaires d'une 2e année de licence ou équivalent. Les intéressés peuvent présenter leur candidature jusqu'au 25 août

Le département des arts, filière musique de l'Université de Bordeaux-Montaigne propose désormais sa 3ème année de licence « Chanson d'expression française, jazz et musiques actuelles » aux titulaires d'une 2e année de licence ou équivalent, quelle que soit la discipline. Pour que leur candidature soit acceptée, les intéressés doivent néanmoins avoir déjà un peu d'expérience dans le domaine de l'écriture, de la composition ou de l'interprétation de chansons. La clôture du dépôt des candidatures pour la rentrée prochaine aura lieu le 25 août.

Histoire et théorie, techniques musicales, accompagnement, interprétation, création font parties des disciplines au programme de cette 3ème année de licence.

Pour plus d'informations : .